



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>URBA-SAT-2019-145</b>
<b>DIRECTION :</b>	URBANISME		
<b>SERVICE :</b>	Aménagement du territoire		
<b>DATE :</b>	19 juin 2019		
<b>OBJET :</b>	Adoption du Règlement RV-2019-19-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement des zones M2563, M2567, H2569 et H2571 et ajout de dispositions particulières pour la zone M2566, près du boulevard Étienne-Dallaire entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer)		

<b>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)</b>	
<p>Le Règlement RV-2019-19-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement vise à agrandir les zones M2563, M2567, H2569 et H2571 à assujettir la zone M2566 au Chapitre IX.I « Dispositions particulières à certaines zones des pôles structurants et des noyaux de proximité de type 1 » (Annexe 1 : Plan de localisation)</p> <p>La période concernant le dépôt des demandes de participation à un référendum par les personnes intéressées a pris fin le 11 juin 2019 tel qu'il est prévu à l'article 133 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (ch. A-19.1). Aucune demande n'ayant été reçue par la Ville à cette date, le conseil de la Ville peut adopter ce règlement (Annexe 2 : Règlement RV-2019-19-11).</p> <p>Le Projet de règlement RV-2019-19-11 a été adopté selon la résolution CV-2019-02-69</p>	
<b>2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)</b>	
Il est proposé d'adopter le Règlement RV-2019-19-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.	

<b>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)</b>
N/A

<b>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b>
N/A

<b>5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)</b>
N/A

**6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)**

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

**6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)**

<b>MONTANT DES COÛTS ARRONDI :</b>	
<b>INFORMATION PTI :</b>	
<b>Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée</b>	
<b>Montant à financer</b>	<b>Source de financement proposée</b>
<b>Commentaires :</b>	

**7-PERSONNES CONSULTÉES**





Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)

**Explication :**

**8-RECOMMANDATION (énoncé)**

La Direction de l'urbanisme recommande au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-04-25.

<b>9-LISTE DES PIÈCES JOINTES</b>
URBA-SAT-2019-119_ANNEXE 1 – Plan de localisation
URBA-SAT-2019-119_ANNEXE 2 – Règlement RV-2019-19-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

<b>10-APPROBATIONS/SIGNATURES</b>		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marie-Jeanne Gagnon-Beaulieu, urbaniste	Conseillère en urbanisme	19/06/2019
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Yves Thériault, urbaniste	Chef du Service de l'aménagement du territoire	19/06/2019
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Yves Thériault, urbaniste	Chef du Service de l'aménagement du territoire	19/06/2019.
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Dominic Deslauriers	Directeur par intérim	20/06/2019
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
 Dominic Deslauriers, directeur général adjoint	20/06/2019





Conseil de la Ville

---

Règlement RV-2019-19-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

---

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Plan de zonage**

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par :

- 1° l'agrandissement de la zone M2563 à même une partie de la zone H2569, à même une partie de la zone H2571 et à même une partie de la zone H2572;
- 2° l'agrandissement de la zone M2567 à même une partie de la zone M2563 et à même une partie de la zone H2571;
- 3° l'agrandissement de la zone H2569 à même une partie de la zone M2563;
- 4° l'agrandissement de la zone H2571 à même une partie de la zone M2563.

Ces modifications sont illustrées sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

2. **Grille des spécifications applicable à la zone M2566**

La grille des spécifications applicable à la zone M2566, annexée à ce règlement, est modifiée par l'ajout, dans la case « Note générale » de « Voir le chapitre IX.1 : Dispositions particulières à certaines zones des pôles structurants et des noyaux de proximité de type I. ».

---

Gilles Lehouillier, maire

---

Anne Bernier, assistante-greffière

